



# LOS ANGELES FIRE DEPARTMENT

## COMMAND PROCEDURES

15/06/2023  
VERSION 1.2  
EMERGENCY OPERATIONS

# **OBJECTIF**

Le Los Angeles Fire Department intervient dans un large éventail d'incidents. Afin de gérer efficacement le personnel et les ressources et de garantir la sécurité et le bien-être du personnel, le département fonctionne toujours d'après l'Incident Command System. Cette procédure identifie les procédures opérationnelles standard à utiliser pour établir le commandement des incidents et tous les composants du système de commandement des incidents.

# COMMANDANT D'INCIDENT

## Procédures standardisées du commandant d'incident

Afin d'attribuer la responsabilité de l'Incident Command (commandant d'incident) à une personne spécifique grâce à un système d'identification standard, en fonction de l'ordre d'arrivée des membres, des compagnies et des officiers de commandement :

- Veiller à ce qu'un commandant d'incident fort, dédié et visible soit établi dès le début de l'incident.
- Établir une organisation d'incident efficace, en définissant les activités et les responsabilités attribuées au commandant d'incident et aux autres personnes opérant dans le cadre de l'ICS.
- Traiter les informations pour soutenir la gestion des incidents, la planification et la prise de décision.
- Fournir le commandement des incidents aux officiers arrivants ultérieurs.

## Responsabilités du commandant d'incident

Le commandant d'incident est responsable de la gestion générale de l'incident. Avant ou à défaut de désigner un officier comme chef des opérations, le commandant d'incident sera également directement responsable de l'achèvement des priorités tactiques de l'incident.

Une fois désignées, les opérations géreront toutes les activités directement liées à la/aux mission(s) principale(s) et veilleront à la sécurité et au bien-être global de toutes les ressources opérationnelles. Les priorités tactiques seront la préoccupation principale des opérations.

## Priorités tactiques

Les priorités tactiques (classées par ordre de priorité) sont les suivantes :

1. **SAUVETAGE** - Secourir les occupants/personnes en danger et traiter les blessés.
2. **MAÎTRISE DES RISQUES** - Stabiliser l'incident, neutraliser tous les dangers et assurer la sécurité des personnes présentes.
3. **LIMITATION DES DOMMAGES** - Protéger les biens et limiter les dommages supplémentaires.
4. **STABILISATION DES VICTIMES/OCCUPANTS** - Assurer la sécurité, la responsabilité et le bien-être des non-intervenants affectés par l'incident. Cette priorité continue tout au long de l'incident.
5. **SÉCURITÉ** - Assurer la sécurité, la responsabilité et le bien-être de tous les intervenants sur le lieu de l'incident. Cette priorité continue tout au long de l'incident.

L'Incident Command System est utilisé pour faciliter la réalisation des priorités tactiques ; le commandant des incidents est responsable de la mise en place d'une structure de commandement des incidents qui reflète les besoins organisationnels de l'incident afin d'atteindre la réalisation des priorités tactiques et des objectifs de l'incident.

## Normes de commandement

Les normes de commandement définissent les activités standard effectuées par le commandant des incidents pour atteindre les priorités tactiques et les objectifs de l'incident.

Les normes de commandement sont les suivantes :

- **PRISE DE COMMANDEMENT** - Assumer et annoncer le commandement de l'incident et établir un poste de commandement efficace.
- **ANALYSE** - Évaluer rapidement la situation et mettre à jour en continu, et/ou obtenir des informations du commandant précédent.
- **COMMUNICATIONS** - Identifier, élaborer, initier, maintenir et contrôler le processus de communication, établir un plan de communication.
- **OBJECTIFS DE L'INCIDENT, STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE L'INCIDENT** - En fonction des priorités tactiques, identifier les objectifs de l'incident, mettre en place une stratégie générale et élaborer un plan d'action immédiat.
- **DÉPLOIEMENT DES RESSOURCES** - Affecter des ressources conformément aux plans et aux procédures opérationnelles standard, aux lignes directrices d'exploitation standard et au plan d'action.
- **ORGANISATION DE L'INCIDENT** - Établir une organisation efficace en fonction des objectifs de l'incident et initier/maintenir une feuille de travail tactique.
- **ÉVALUER ET RÉVISER** - Examiner, évaluer et réviser (si nécessaire) le plan de gestion en fonction des conditions, des actions et des besoins.
- **TRANSITION DE COMMANDEMENT** - Assurer la continuité, le transfert et la cessation du commandement de l'incident.

Le commandant d'incident est responsable de la mise en place de toutes les normes citées. À mesure que le commandement de l'incident est transféré, la responsabilité des normes de commandement est également transférée. Les six (6) premières normes de commandement doivent être traitées immédiatement chaque fois que quelqu'un prend en charge le commandement d'un incident donné.

## Établissement du commandement d'incident

La première ressource/le premier pompier qui arrive sur les lieux d'un incident assume le commandement. Le premier commandant d'incident reste aux commandes jusqu'à ce que le commandement soit transféré ou que l'incident soit stabilisé.

Les interventions qui ne risquent pas de s'intensifier au-delà de l'engagement de ces compagnies ne nécessitent pas l'activation formelle de l'ICS. La première ressource ou le premier officier arrivant reste toutefois responsable de toutes les fonctions de commandement de l'incident nécessaires. Il s'agit, par exemple, des éléments suivants :

- Alarmes automatiques
- Demandes d'assistance
- Tout appel EMS ne nécessitant qu'une ou deux unités

La première ressource/le premier pompier qui arrive prend le commandement en procédant à l'évaluation initiale de la situation.

L'évaluation doit comprendre les éléments suivants

- A. La désignation de l'unité arrivant sur les lieux.
- B. L'adresse ou le lieu de l'incident
- C. Une brève description de la situation de l'incident (taille du bâtiment, occupation, rejet de matières dangereuses, accident impliquant plusieurs véhicules, etc.)
- D. Conditions observées (incendie en cours, déversement de matières dangereuses, patients multiples, etc.)
- E. Brève description des mesures prises ou à prendre
- F. Tout problème de sécurité évident
- G. Toute demande de ressources supplémentaires et un lieu de rassemblement
- H. Déclarer l'offensive, ou la défensive le cas échéant

Exemple :

### **Pour un feu de structure offensif :**

Metro d'Engine 1, sur scène, intersection de Pico et Vermont, nous avons une maison d'un étage avec un incendie à l'arrière. Engine 1 déploie une ligne pour l'attaque de l'incendie et la recherche et le sauvetage en mode offensif.

Metro d'Engine 2, sur scène au 2900 West Wilshire, nous avons un bâtiment commercial de six étages avec une légère fumée au cinquième étage. Engine 2 lance la mise à eau et débute l'attaque.

Metro d'Engine 3, sur scène au 2900 West Wilshire. Nous avons une légère fumée blanche qui s'échappe du cinquième étage d'un immeuble de six étages. Donnez-moi trois Task Force et deux Paramedic Rescues. Que toutes les unités se rendent au poste de commander sur Vermont Street, à un pâté de maisons au nord de Wilshire.

**Pour un incendie défensif :**

Metro d'Engine 14, sur scène au 1100 South Central, nous avons un commerce d'un étage entièrement impliqué avec une exposition à l'est. Engine 14 prend le côté "Delta". Stratégie défensive.

**Pour un incident EMS :**

Metro de Light Force 2, sur scène d'un accident impliquant de plusieurs véhicules avec une victime piégée. Donnez-moi un unité USAR et trois Paramedic Rescues supplémentaires.

**Pour un incendie de forêt :**

Metro d'Engine 56, sur scène, environ huit hectares de broussailles lourdes brûlent. Engine 56 établit un point d'ancrage et lance une attaque directe sur le flanc chaud.

Metro d'Engine 76 sur scène au 5422 Barham Road, nous avons environ vingt hectares de broussailles lourdes impliquées, se déplaçant vers le sud. Le vent souffle du nord-est à 20-25 km/h. Deux structures sont exposées. Engine 76 assure la protection des structures au sommet de la colline.

## Désignation radio

La désignation radio "Incident Command" ou "IC" sera utilisée avec la localisation géographique de l'incident (par exemple "IC Alvarado", "IC Vermont"). Cette désignation ne change normalement pas au cours de l'incident. La désignation "IC" reste attribuée à l'officier qui commande activement l'incident. Pour faciliter la communication, il est recommandé d'utiliser un identifiant d'un seul mot pour désigner le commandement des opérations.

## Options de commandement d'un incident

La responsabilité de la première unité arrivée est d'assumer le commandement de l'incident. Un chef ou une ressource dépourvue de capacités tactiques (c'est-à-dire un véhicule de commandement, sans équipement, etc.) prend normalement le commandement de l'incident. Dans la plupart des cas, le commandant du lieu de l'incident est un officier de compagnie. Les options de commandement des opérations suivantes définissent le rôle de l'officier de compagnie dans les activités tactiques et les modes de commandement des opérations qui peuvent être utilisés.

### **Mode d'enquête "Rien à signaler" :**

Ces situations nécessitent généralement une enquête de la part de la première compagnie arrivée sur les lieux, tandis que les autres unités restent en place. L'officier enquête tout en utilisant une radio portable pour communiquer avec les unités en attente et un chef sur place.

### **Mode offensif :**

Certaines situations nécessitent une action immédiate afin de stabiliser l'incident et requièrent l'implication directe de l'officier de la compagnie. Dans ces situations, les officiers de compagnie restent normalement avec leur équipe pour assurer le niveau de supervision approprié. Voici quelques exemples de ces situations :

- Attaque d'un incendie de façon offensive/ depuis l'intérieur
- La sécurité des potentielles victimes n'est pas assurée et des mesures doivent être prises rapidement
- La sécurité et/ou le bien-être des pompiers n'est pas assurée et des mesures doivent être prises rapidement
- Accidents du travail évidents qui nécessitent une enquête plus approfondie de la part d'un officier de la compagnie

Lorsqu'une intervention rapide est essentielle, l'utilisation de la radio portable permet à l'officier de compagnie de participer à l'attaque sans négliger les responsabilités du commandement de l'incident.

### **Mode défensif :**

En mode défensif, le rapport risque/gain est trop important pour procéder à une attaque directe du feu. Lorsque la probabilité de sauver des vies est très faible, que la structure est inoccupée ou que le risque encouru par les pompiers en tentant de sauver des biens récupérables l'emporte sur le gain. Par conséquent, le choix d'une stratégie défensive est recommandée dans ces situations. Il s'agit de protéger les autres structures exposées contre d'autres pertes et de limiter les dommages à la/aux structure(s) concernée(s).

### **Mode de commandement - Poste de commandement stationnaire :**

Certains incidents, en raison de leur taille, de leur complexité ou de leur potentiel d'expansion rapide, nécessitent un commandement immédiat, fort, direct et global de l'incident. Dans de tels cas, l'officier de compagnie assumera initialement un poste de commandement de l'incident, sûr et efficace jusqu'à ce qu'il soit relevé par un chef. Une feuille de travail tactique doit être établie et utilisée pour faciliter la gestion de ces types d'incidents.

Si l'officier de compagnie prend le commandement de l'intervention, les options suivantes sont possibles en ce qui concerne l'affectation des membres restants de l'équipe.

- L'officier de la compagnie qui reste le commandant du lieu de l'incident peut mettre la compagnie en action avec un membre désigné comme officier de compagnie par intérim. L'expérience individuelle et collective de l'équipe déterminera cette action.
- L'officier peut assigner les membres de son équipe à travailler sous la supervision d'un autre officier de compagnie. Dans ce cas, l'officier qui assume le commandement de l'incident doit communiquer clairement avec l'officier de l'autre compagnie et lui indiquer l'affectation de ce personnel.
- L'officier peut choisir d'affecter les membres de l'équipe à des fonctions de commandement pour aider le commandant d'incident, comme la reconnaissance des informations, le remplissage de la feuille de travail tactique, etc.

L'officier de compagnie qui assume le commandement de l'incident a le choix des modes et des degrés d'implication personnelle dans les activités tactiques. Toutefois, cette personne reste entièrement responsable des fonctions de commandement de l'incident jusqu'à ce que le commandement soit transféré. L'initiative et le jugement de cet officier sont d'une grande importance. Les modes identifiés sont des lignes directrices destinées à aider l'officier à mettre en œuvre les actions appropriées. Les actions entreprises doivent être conformes à l'un des modes d'opération susmentionnés.

## Transférer le commandement

Le commandement peut être transféré pour améliorer la qualité de traitement de l'opération. Le transfert du commandement de l'incident doit entraîner des améliorations dans la structure du commandement sur scène. Les lignes directrices suivantes décrivent le transfert du commandement des opérations.

- A. L'unité ou le pompier qui arrive sur les lieux assume automatiquement le commandement du lieu de l'incident. Il s'agit normalement d'un officier de compagnie, mais il peut s'agir de n'importe quel membre assermenté du département, quel que soit son grade.
- B. Le premier officier de compagnie qui arrive prend le commandement de l'incident après que les procédures de transfert ont été suivies.
- C. L'officier d'une Truck Company qui arrive en premier prend le commandement de l'incident après que les procédures de transfert ont été suivies.
- D. Le chef de bataillon qui arrive en premier assume le commandement de l'incident, après que les procédures de transfert ont été suivies.
- E. La prise en charge du commandement de l'incident est discrétionnaire pour tous les grades supérieurs à celui de chef de bataillon.

Dans certaines situations, il est préférable que le premier commandant d'incident (c'est-à-dire le premier officier de compagnie arrivé) passe le commandement à la compagnie suivante qui arrive sur scène. C'est le cas lorsque l'engagement initial de la première compagnie arrivée nécessite une équipe complète (par exemple, dans le cas d'un immeuble de grande hauteur ou d'une situation de sauvetage immédiat) et qu'un autre officier de même rang se trouve sur les lieux. Lorsqu'un chef arrive sur les lieux en même temps que la première compagnie, il doit assumer le rôle de commandant d'incident.

**Le fait de "transférer le commandement" à une ressource qui n'est pas sur place peut créer une lacune dans les processus de commandement essentiels (c'est-à-dire la connaissance de la situation, l'état des ressources) et compromettre la gestion globale de l'incident. Pour éviter cette "lacune", le commandement de l'incident NE DOIT PAS ÊTRE PASSÉ OU TRANSFÉRÉ À UN OFFICIER QUI N'EST PAS SUR LES LIEUX DE L'INCIDENT.** Il est préférable que l'officier de compagnie qui arrive initialement continue à opérer en mode offensif jusqu'à ce que le commandement de l'incident puisse être transféré à une ressource qui arrive sur les lieux.

Si, dans une situation donnée, un officier de compagnie ou un chef qui arrive plus tard ne parvient pas à localiser le commandant initial des opérations ou à communiquer avec lui (après plusieurs tentatives par radio), il prend le commandement, annonce sa prise de commandement et entreprend toutes les actions nécessaires pour confirmer la sécurité de la ressource initiale du commandement des opérations.

Au sein de la chaîne de commandement, le transfert effectif est régi par la procédure suivante :

- A. L'officier qui assume le commandement de l'incident communique avec la personne relevée par radio ou face à face. Le face-à-face est la méthode préférée pour transférer le commandement du lieu de l'incident.
  
- B. La personne relevée informe l'officier qui assume le commandement du lieu de l'incident en indiquant au moins les éléments suivants :
  - a. Situation générale (**CONDITIONS**) :
    - i. Conditions de l'incident (emplacement et étendue de l'incendie, déversement de matières dangereuses, nombre de patients, etc.)
    - ii. Plan d'action en cas d'incident (offensif, défensif, etc.)
    - iii. État des priorités tactiques
    - iv. Considérations relatives à la sécurité
  - b. Déploiement et affectation des compagnies opérationnelles et du personnel (**ACTIONS**).
  - c. Évaluation des besoins en ressources supplémentaires (**BESOINS**).
  
- C. La personne qui est relevée du commandement des opérations doit examiner la feuille de travail tactique avec l'officier qui prend le commandement des opérations. La feuille de travail tactique constitue la base la plus efficace pour le transfert du commandement de l'incident, car elle indique l'emplacement et l'état du personnel et des ressources dans un format standard qui doit être bien connu de tous les membres.

La simple arrivée sur les lieux d'un officier de rang supérieur ne signifie pas que le commandement d'incident lui a été automatiquement transféré. Le commandement de l'incident n'est transféré que lorsque la procédure de transfert du commandement du lieu de l'incident décrite ci-dessus a été menée à bien.

La personne relevée du commandement de l'incident sera affectée par l'officier assumant le commandement du lieu de l'incident à un poste qui est le plus avantageux pour l'incident.

Un officier peut décider de confier à un subordonné le rôle des "opérations" lorsqu'une personne gère efficacement un incident et que des progrès satisfaisants sont réalisés pour maîtriser l'incident. Il peut être souhaitable que cette personne continue à jouer un rôle actif dans le commandement de l'incident, normalement en tant que IC Deputy (adjoint au commandant). L'officier supérieur doit s'assurer que le "IC Deputy" connaît la position et la fonction de toutes les ressources affectées, ainsi que l'état général de la situation. Dans ce cas, l'officier de rang supérieur qui arrive peut assumer un rôle de surveillance/de soutien dans la fonction globale de commandement de l'incident.

Nonobstant ce qui précède, l'officier supérieur assume toujours la responsabilité ultime de l'incident en raison de son implication dans le processus de commandement de l'incident.